

Mardi 17 Décembre 2013

Déclaration sur une nouvelle approche de la sécurité euro-atlantique

Contexte :

En notre qualité de membres du réseau d'ELN (*European Leadership Network*), nous nous sommes engagés à œuvrer pour un monde exempt d'armes nucléaires. Un tel monde ne se matérialisera qu'à l'issue de la création d'une entreprise commune à laquelle participeront les chefs d'État et les citoyens de chaque continent. Il ne sera réalisable que si les étapes pratiques requises pour atteindre cet objectif sont perçues en termes de contribution à la sécurité nationale de chaque pays ainsi qu'à la sécurité mondiale. Et il n'advient que si les chefs d'État de chaque pays et région assument leur part de responsabilité d'agir.

La région euro-atlantique, qui comprend les États-Unis, tous les pays d'Europe et la Russie, compte plus de 95 pour cent de toutes les armes nucléaires présentes dans le monde, quatre des cinq États qui possèdent officiellement l'arme nucléaire en vertu du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), et neuf des quatorze États du monde stockant des armes nucléaires sur leur territoire (à savoir les États-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Turquie, la Belgique et les Pays-Bas).

Bien que le risque d'un conflit conventionnel ou nucléaire dévastateur dans la région euro-atlantique ait énormément diminué, cette région est encore gravement marquée par l'expérience des conflits du XX^{ème} siècle et par un lourd et persistant héritage de méfiance depuis la fin de la Guerre froide. Les concepts de sécurité de l'époque de la Guerre froide et un grand nombre d'armes et de dispositifs militaires qui lui ont été associés continuent à dominer.

En particulier, on invoque toujours la doctrine de la dissuasion nucléaire et la théorie de la « destruction mutuelle assurée ». Des forces nucléaires stratégiques importantes sont toujours déployées pour un lancement instantané, prêtes à être mises à feu en quelques minutes ; un arsenal de milliers d'armes nucléaires tactiques

est encore stocké en Europe ; et le débat sur la défense antimissile qui perdure depuis des décennies n'a toujours pas abouti. En outre, de nouveaux enjeux de sécurité associés aux forces d'intervention instantanée, à la sécurité cybernétique et à la sécurité de l'espace restent sujets à controverses et ne reçoivent pas l'attention voulue. Le statu quo est dangereux et potentiellement déstabilisant, minant la confiance nécessaire pour que les efforts collectifs permettent de faire face aux menaces à la sécurité qui émergent en Europe et à travers le monde.

Nos publics en payent le prix. Nos peuples sont en train d'en payer le prix. Non seulement les risques pour leur sécurité augmentent, mais la situation actuelle accroît les coûts de la défense et soustrait des ressources aux budgets nécessaires pour répondre aux priorités nationales et aux défis urgents de sécurité. C'est ainsi que les modernisations à venir des équipements nucléaires de la région doivent absorber au moins 500 Mds de dollars.¹

Nous ne prétendons pas qu'un nouveau climat de sécurité qui serait instauré dans la région puisse faire l'économie de cette dépense mais, sur la durée, les économies pourraient être substantielles –et elles pourraient favoriser les volets non-nucléaires de la politique de sécurité.

Un appel au changement :

A la fois pour la sécurité et le bien-être économique de nos concitoyens, il est urgent d'engager une démarche reposant sur un dialogue autour des conditions de la sécurité euro-atlantique. Ce dialogue doit être mandaté au plus haut niveau par le système politique et impliquer des hauts responsables civils et militaires.

Cela signifie en particulier :

Processus :

- La formation, à la demande des chefs d'État d'un noyau central de pays de la région, d'un *Groupe de Contact informel sur la Sécurité euro-atlantique* qui devra faire des recommandations aux chefs d'État sur les principes qui devraient sous-tendre le dialogue, sur le type de hauts responsables civils et militaires chargés de le conduire et sur les questions à traiter. Quels qu'en soient les détails, le processus doit pouvoir intégrer une discussion sur la sécurité à la fois exhaustive et centrée sur des mesures pratiques.

¹ Les États-Unis s'apprêtent à se lancer dans des programmes de construction de sous-marins équipés de missiles balistiques à charge nucléaire et de bombardiers stratégiques à un coût de plus de 400 milliards de dollars et à prolonger la durée de vie des armes nucléaires déployées en Europe à un coût se montant à plus de 10 milliards de dollars. D'après les renseignements, la Russie planifierait de dépenser 1900 milliards de roubles, soit 61 milliards de dollars, au cours de la décennie à venir pour moderniser ses forces nucléaires stratégiques, tandis que des estimations très prudentes concernant la reconduite du renouvellement du système de missiles Trident portent son coût à 25 milliards de livres Sterling, soit 38 milliards de dollars.

- L'instauration dans un processus plus large et autant que nécessaire, de nouveaux axes de concertation consacrés à des questions spécifiques, à l'échelon bilatéral, multilatéral et dans les sous-régions de la zone euro-atlantique. Ce processus pourra s'inscrire dans le cadre des organisations déjà existantes comme le Conseil OTAN-Russie et l'OSCE. Les dirigeants nationaux et les membres du groupe de contact seront tenus informés au fur et à mesure de l'avancement de cette concertation.

Principes de base :

De notre point de vue, les principes de base structurant le dialogue devraient être les suivants :

- Prendre en compte tous les systèmes offensifs et défensifs, les armes nucléaires et conventionnelles, ainsi que la sécurité cybernétique et l'espace, dans le cadre d'une nouvelle structure de sécurité ;
- Réduire le rôle des armes nucléaires en tant qu'élément essentiel de la politique de sécurité globale d'une nation, sans compromettre la sécurité de l'une quelconque d'entre elles ;
- Mettre au point des méthodes robustes et reconnues pour prolonger le temps de décision des chefs d'État dans les moments de forte tension et dans les situations extrêmes ;
- Opérer la transition entre les vestiges de la doctrine de la « destruction mutuelle assurée » et la compréhension mutuelle, puis l'alerte préalable réciproque et enfin la défense et la sécurité mutuelles ;
- Renforcer la stabilité en améliorant la transparence, la coopération et la confiance. La crainte de toute attaque subite devrait être écartée.

Priorités pratiques :

A partir de ce cadre de dialogue souple, nous pensons que les aspects suivants devraient être considérés comme des priorités immédiates :

Forces nucléaires :

- Prendre des mesures pratiques à l'intention des dirigeants afin de prolonger leur temps de décision et de préserver la stabilité en période de crise, en particulier pour ce qui concerne les forces nucléaires stratégiques des États-Unis et de la Russie. Même en vertu du dernier traité de désarmement nucléaire, chaque pays conservera des milliers d'ogives nucléaires sur des centaines de missiles balistiques prêts à un lancement instantané et capables d'atteindre des cibles en moins de 30 minutes. Cette situation augmente les risques qu'une décision d'utiliser des missiles balistiques soit prise hâtivement à la suite d'une fausse alerte, ainsi que le risque de lancement accidentel ou non autorisé de missiles. Les États-Unis et la Russie devraient

prendre des mesures dès maintenant et, en priorité, pour qu'un pourcentage important de leurs forces stratégiques ne soit plus en état d'alerte immédiate.

- Réduire davantage les forces nucléaires stratégiques déployées aux États-Unis et en Russie ;
- Mettre en place des mesures de transparence, de sécurité et d'instauration de confiance réciproques sur la présence d'armes nucléaires tactiques en Europe, y compris une forte réduction du nombre de ces armes.

Défense antimissile :

- Mettre en place un Centre de Coopération sur la Défense antimissile pour partager des données issues des radars et des satellites d'alerte avancée ;
- Prendre des mesures de transparence en matière de systèmes et de capacités de défense antimissile et faire des mises à jour annuelles ;
- Continuer à mener des exercices communs de défense antimissiles ;
- Prendre des engagements politiques écrits de non déploiement de défenses antimissiles qui pourraient compromettre la stabilité stratégique.

Forces conventionnelles en Europe :

- Mettre en place des mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité par le biais d'une augmentation des quotas de visites d'évaluation sur la base du document de Vienne ;
- Élargir le Traité « Ciels ouverts » pour qu'il englobe non seulement les 34 États actuels auxquels le Traité est applicable, mais également les 57 États de l'OSCE et collecter un éventail de données techniques plus vaste que ce qui est actuellement permis par le Traité ;
- Quel que soit le statut actuel du Traité sur les Forces armées conventionnelles en Europe (FCE), négocier des ententes sur des dispositions susceptibles de prolonger le temps de décision. Une plus grande transparence devrait exister sur les données et les activités liées aux forces militaires hors garnison ainsi qu'une plus grande clarté concernant le déploiement des forces.

Forces de réaction rapide conventionnelles:

- Des discussions de principe sur la possibilité, planifiée et opérationnelle, de mettre en œuvre des mesures de transparence et de confiance, dans le cas où ces forces seraient développées et déployées.

Sécurité cybernétique :

- Commencer à discuter et à mettre en œuvre un processus de collecte précoce d'informations sur les menaces cybernétiques, d'approches partagées pour la défense des réseaux et de réponses communes aux cyber-

attaques. Cette collaboration devrait inclure des discussions relatives au développement d'un ou de plusieurs accords internationaux visant la prévention d'une cyber-guerre.

Espace :

- Échanger des informations relatives à la proposition d'un projet de Code de bonne conduite pour les activités spatiales, afin de faciliter la conclusion d'un accord futur sur un tel Code.

Cette nouvelle approche d'une sécurité mutuelle dans la région euro-atlantique peut préparer un avenir plus sûr et plus prometteur pour tous nos concitoyens. Nous sommes face à une occasion historique, mais peut-être aussi fugace. Nous demandons aux responsables de nos pays d'assumer leur part de responsabilité et d'agir.

Texte signé par :

1. **Des Browne**, ancien secrétaire d'État pour la Défense, Royaume-Uni.
2. **Wolfgang Ischinger**, Président de la Conférence de Munich sur la sécurité, ancien Vice-Ministre des affaires étrangères, Ambassadeur auprès des États-Unis et Ambassadeur auprès du Royaume-Uni, Allemagne.
3. **Igor Ivanov**, ancien Ministre des affaires étrangères et Secrétaire du Conseil de sécurité, Russie.
4. **James Arbuthnot**, membre actif du Parlement et Président du Comité de la Défense, Royaume-Uni.
5. **Aytuğ Atici**, membre actif de la Grande Assemblée nationale turque, Turquie.
6. **Margaret Beckett**, membre actif du Parlement et ancien Secrétaire d'État des affaires étrangères et du Commonwealth, Royaume-Uni.
7. **Alexander Bessmertnykh**, ancien Ministre des affaires étrangères, Russie.
8. **Hans Blix**, ancien Ministre des affaires étrangères, Directeur général de l'AIEA et Président exécutif de la Commission de Surveillance, de Vérification et d'Inspection des Nations-Unies, Suède.
9. **Jaakko Blomberg**, ancien Ambassadeur auprès du Canada, Ambassadeur auprès de l'Estonie et Conseiller spécial sur la Chypre auprès du Commissaire européen chargé de l'élargissement, Finlande.
10. **Kjell Magne Bondevik**, ancien Premier Ministre, Norvège.

11. **Hans van den Broek**, ancien Ministre des affaires étrangères et Commissaire européen aux relations extérieures, Pays-Bas.
12. **Gro Brundtland**, ancien Premier Ministre, Norvège.
13. **Alistair Burt**, membre actif du Parlement et ancien ministre des affaires étrangères, Royaume-Uni
14. **Menzies Campbell**, membre actif du Parlement et ancien dirigeant du parti libéral-démocrate, Royaume-Uni.
15. **Ingvar Carlsson**, ancien Premier Ministre, Suède.
16. **Hikmet Çetin**, ancien Ministre des affaires étrangères et Vice-Premier Ministre, Turquie.
17. **Tarja Cronberg**, Membre actif du Parlement européen et Présidente de la Délégation du Parlement européen pour les relations avec l'Iran, Finlande.
18. **Vladimir Dvorkin**, ancien général et directeur du Quatrième Institut Central pour le Renseignement, Russie.
19. **Rolf Ekéus**, ancien Ambassadeur auprès des États-Unis et Directeur de la Commission spéciale des Nations-Unies sur l'Irak, Suède.
20. **Uffe Ellemann-Jensen**, ancien Ministre des affaires étrangères, Danemark.
21. **Vahit Erdem**, ancien Membre de la Grande Assemblée nationale turque, Conseiller principal auprès du Président Süleyman Demirel, Chef de la Délégation turque auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et Vice-Président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, Turquie.
22. **Gernot Erler**, Membre actif du Bundestag, dirigeant adjoint du parti social-démocrate et ancien Secrétaire d'État Parlementaire dans le Ministère des affaires étrangères, Allemagne.
23. **Anatoliy Grytsenko**, Membre actif du Parlement et Président du Comité parlementaire sur la sécurité nationale et la défense, ancien Ministre de la Défense, Ukraine.
24. **Jan Hamáček**, Membre actif du Parlement et ancien Orateur adjoint de la Chambre des Députés, République tchèque.
25. **David Hannay**, ancien Représentant permanent auprès de la CEE et auprès des Nations Unies, Royaume-Uni.
26. **Nick Harvey**, Membre actif du Parlement et ancien Ministre d'État pour les Forces armées, Royaume-Uni.

27. **Armin Hasenpusch**, ancien major général et vice-président du Service fédéral de renseignement, Allemagne.
28. **Geoffrey Howe**, ancien Secrétaire d'État des affaires étrangères et du Commonwealth, Royaume-Uni.
29. **Douglas Hurd**, ancien Secrétaire d'État des affaires étrangères et du Commonwealth, Royaume-Uni.
30. **Jaakko Itoniemi**, ancien Ambassadeur auprès de la CSCE et Ambassadeur auprès des États-Unis, Finlande.
31. **Juhani Kaskeala**, ancien Chef d'état-major de la Défense, Finlande.
32. **Jan Kavan**, ancien Ministre des affaires étrangères et Vice-Premier Ministre, République tchèque.
33. **Katja Keul**, Membre actif du Bundestag et du Comité de la Défense, Allemagne.
34. **John Kerr**, ancien Ambassadeur britannique auprès des États-Unis et de l'UE, Royaume-Uni.
35. **Tom King**, ancien Secrétaire d'État pour la Défense, Royaume-Uni.
36. **Pierre Lellouche**, Ancien Ministre des affaires européennes et Ministre du Commerce international, France.
37. **Budimir Lončar**, Président du Comité consultatif des affaires étrangères et des relations internationales auprès du Président de la République de Croatie, ancien Ministre des affaires étrangères de la Yougoslavie, Croatie.
38. **Ruud Lubbers**, ancien Premier Ministre, Pays-Bas.
39. **Mogens Lykketoft**, Orateur du Folketing, ancien Ministre des affaires étrangères, Danemark.
40. **Giorgio La Malfa**, ancien Ministre des affaires européennes, Italie.
41. **Evgeniy Maslin**, ancien colonel général et directeur de la 12ème Direction générale de la Ministère de la Défense, Russie.
42. **John McColl**, ancien commandant suprême adjoint des forces alliées en Europe, Royaume-Uni.
43. **Federica Mogherini**, Membre actif du Parlement et Présidente de la Délégation italienne de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, Italie.
44. **Eoghan Murphy**, Membre actif du Dáil Éireann, République d'Irlande.

45. **Klaus Naumann**, ancien général et Président du Comité Militaire de l'OTAN, Allemagne.
46. **Bernard Norlain**, ancien Commandant de la défense aérienne et de la Force aérienne de Combat, France.
47. **Volodymyr Ogrysko**, ancien Ministre des affaires étrangères, Ukraine.
48. **Janusz Onyszkiewicz**, ancien Ministre de la Défense et Vice-Président du Comité des affaires étrangères du Parlement européen, Pologne.
49. **David Owen**, ancien Secrétaire d'État pour les affaires étrangères et le Commonwealth, Royaume-Uni.
50. **Ana Palacio**, ancien Ministre des affaires étrangères, Espagne.
51. **Boris Pankin**, ancien Ministre des affaires étrangères et Ambassadeur auprès du Royaume-Uni, Russie.
52. **Paul Quilès**, ancien Ministre de la Défense, France.
53. **Elisabeth Rehn**, ancien Ministre de la Défense, Finlande.
54. **Malcolm Rifkind**, Membre actif du Parlement, ancien Secrétaire d'État pour la Défense et Secrétaire d'État pour les affaires étrangères et le Commonwealth, Royaume-Uni.
55. **Adam Daniel Rotfeld**, ancien Ministre des affaires étrangères, Pologne.
56. **Volker Rühle**, ancien Ministre de la Défense, Allemagne.
57. **Konstantin Samofalov**, Membre actif du Parlement, Serbie.
58. **Özdem Sanberk**, Directeur de l'Organisation internationale de recherche stratégique, ancien Sous-Secrétaire du Ministère des affaires étrangères, Turquie.
59. **Rudolf Scharping**, ancien Président du parti social-démocrate et Ministre de la Défense, Allemagne.
60. **Javier Solana**, ancien Ministre des affaires étrangères, Secrétaire général de l'OTAN et Haut-représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune, Espagne.
61. **John Stanley**, Membre actif du Parlement et Président des Comités sur le contrôle des exportations d'armes, Royaume-Uni.
62. **Thorvald Stoltenberg**, ancien Ministre de la Défense et Ministre des affaires étrangères, Norvège.

63. **Goran Svilanović**, Secrétaire général du Conseil de coopération régionale et ancien Ministre des affaires étrangères de Yougoslavie, Serbie.
64. **Boris Tadić**, ancien Président, Serbie.
65. **Carlo Trezza**, Président du Régime de surveillance de la technologie des missiles (MTCR), ancien Envoyé spécial pour le désarmement et la non-prolifération et Ambassadeur auprès de la République de Corée, Italie.
66. **Vyacheslav Trubnikov**, ancien Directeur du Service de renseignement étranger, Ministre adjoint des affaires étrangères et Ambassadeur auprès de l'Inde, Russie.
67. **Raimo Väyrynen**, ancien Président de l'Académie de Finlande, Finlande.
68. **Alan West**, ancien Premier Lord de l'Amirauté et Chef de l'état-major de la marine, Royaume-Uni.
69. **Shirley Williams**, membre actif de la Chambre des Lords, ancien dirigeant du parti libéral-démocrate dans la Chambre des Lords, Royaume-Uni.
70. **Kåre Willoch**, ancien Premier Ministre, Norvège.

European Leadership Network (ELN)

Pour plus d'informations : www.europeanleadershipnetwork.org

La déclaration est également disponible en anglais, allemand, italien, espagnol, russe, et turc.